

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 décembre courant (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

1. Comme membre du bureau d'examineurs de Saint-Hyacinthe, le Révd. M. Pierre Larochelle, en remplacement du Révd. M. Alfred Desnoyers, décédé.

2. Comme membre du bureau des examinateurs catholiques du comté de Pontiac, M. Patrick Bernard Coyne, en remplacement de M. Edouard Henri Rouleau, M. D., qui a quitté la Province.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 15 de décembre courant (1884), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Drummond, Kingsey.—Le révd. M. Adolphe Blondin, en remplacement du révd. M. Joseph Désaulniers, qui a quitté la municipalité.

Comté de Brome, municipalité scolaire de Brome, Sydnay.—A. Fisher, écuyer, M. P., en remplacement de H. W. Wood, écuyer. M. D., dont le terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 6 de décembre courant (1884), de détacher du township de "Eardley," dans le comté d'Ottawa, les lots suivants, savoir : dans le dixième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le onzième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le douzième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, et de les annexer à la municipalité de "Saint-Etienne de Chelsea," dans le dit comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

—000—

LES VACANCES DE NOËL

Voici, chers lecteurs, une époque impatiemment attendue, par toute la population scolaire. Car, voyez-vous, le congé de Noël, c'est un temps de réjouissances, ou plutôt une oasis où chacun pourra faire trêve aux travaux déjà opérés depuis le commencement de l'année, reprendre haleine et

goûter un repos bien mérité. Si la tâche de l'instituteur est toujours difficile et fatigante, c'est sans contredit, pendant le premier trimestre qu'elle est plus lourde et plus ardue. Dans le commencement, c'est l'organisation qui absorbe toutes ses pensées, qui occupe tous ses instants. Placé en face d'élèves de capacités diverses, anciens et nouveaux, il lui faut les classer, les grouper selon leur capacité respective, leur faire acheter les livres et autres fournitures classiques dont ils ont besoin poursuivre avantageusement leur division. Vient ensuite l'étude des caractères, des facultés, des aptitudes de chacun en particulier. Dans les meilleures conditions possibles, ce n'est guère qu'après un mois que l'école peut fonctionner régulièrement. Aussi, lorsque arrivent les vacances de Noël, les écoliers n'ont-ils encore travaillé qu'à peu près trois mois. Cependant les maîtres comme les élèves sentent le besoin de suspendre un peu leurs travaux, les premiers, afin de se recueillir, se rendre bien compte des progrès opérés, et aviser aux mesures à adopter pour continuer l'année avec avantage et succès, les seconds, pour prendre leurs ébats et se livrer à tous les amusements de la saison.

Mais tous les jeux, toutes les distractions auxquels se livrent les écoliers ne sont rien en comparaison des joies qu'ils goûteront le premier de l'an. *Le jour de l'an!* quelle belle époque pour les enfants! C'est une journée de fête et de réjouissances continuelles. Dès l'aurore, ils sont sur pied, et s'empressent de demander à leur père de les bénir, courent embrasser leur mère qui fait alors la distribution des cadeaux qu'elle a tenus cachés jusque là avec un grand soin. Un peu plus tard, ils iront voir les grands parents, le parrain, la marraine, les oncles, les tantes, et partout ils recevront des bonbons, et des jouets à profusion. Voilà certainement plus qu'il ne faut pour remplir d'allégresse de jeunes enfants qui n'ont encore jamais approché leurs lèvres de la coupe remplie des amertumes de la vie réelle.

Cependant deux semaines de plaisir et de repos sont bien vite écoulées, et il faudra ensuite reprendre le travail avec un nouveau courage, une nouvelle ardeur. C'est bien ici, chers lecteurs, le moment de vous faire nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur. Oui, si nos vœux sont accomplis, la condition de la famille enseignante continuera.